

COMMUNE DE MARSAIS

En exercice : 11

Présents : 10

Pouvoirs : 0

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Séance du 21 mai 2025**Convocation du 15 mai 2025****Présents :**Gérard BACHELIER, Steve GABET, Ginette GARNIER, Marine HAGRON,
Tony LABASSE, Quentin MISBERT,
David CHAMARD, Steve MORIN, François RIGAUX, Lucile RICHARD**Absents excusés :** Jessica MASSIOT,**Absents non excusés :****Pouvoirs :**

donne pouvoir à

Secrétaire de séance :
Lucile RICHARD**Président de séance :**
Steve GABET**Délibération réf : DCM 2025-24****Objet : Désignation d'un correspondant défense**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-21

Considérant la nécessité de nommer dans les meilleurs délais un correspondant défense pour la commune.
Considérant l'intérêt de développer notamment la réserve opérationnelle et citoyenne,
Considérant que le conseiller municipal en charge des questions de défense aura vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil que suite au décès de Monsieur BOUCARD Patrick désigné Correspondant Défense le 20 novembre 2020 sur délibération DCM2020-39, la commission Défense reste sans représentant à ce jour.

Cet élu aura vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense, de développer le lien Armée-Nation. Il sera à ce titre, pour la commune, l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du département et de la région.

Il sera destinataire d'une information et sera susceptible de s'occuper notamment du recensement militaire, d'être sollicité pour une présence aux commémorations communales et/ou cantonales (sur les dates comme 8 mai – 18 juin – 14 juillet – 11 novembre)

Monsieur Steve MORIN se propose à ce poste et accepte les missions qui s'y réfèrent.

Après avoir entendu cet exposé il est procédé, sous la présidence de Monsieur le Maire, à l'élection d'un nouveau représentant.

Monsieur Steve MORIN 3^{ème} adjoint au Maire ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré et à **9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**, le Conseil Municipal :

DÉCIDE

- **Désigne Monsieur MORIN Steve Conseiller municipal en tant que correspondant défense de la communale**

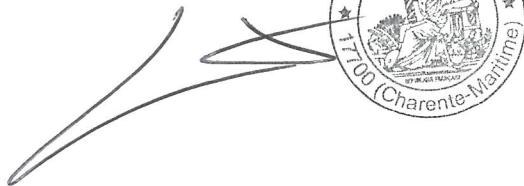
Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

A Marsais, le 21 Mai 2025

Le secrétaire de séance,
Lucile RICHARD



Le Maire,
Steve GABET



MAIRIE de MARSAIL
17100 (Charente-Maritime)